

## Compte rendu CDAS 14/06/2018

Les représentants de la CGT Finances Publiques 05 ont pris part à la réunion du Conseil Départemental d'Action Sociale qui s'est tenue le 14/06/2018.

Le principal point à l'ordre du jour portait sur le compte rendu d'activité 2017 de la délégation départementale à l'action sociale (1). En questions diverses, un point a été fait sur les sorties 2018 (2) ainsi que sur l'avenir de la restauration collective sur Gap (3).

### **1) Compte rendu d'activité 2017 de la D.D.A.S. 05**

La déléguée à l'action sociale du département ainsi que l'assistante sociale de la délégation ont récapitulé l'ensemble des actions qu'elles ont menées en 2017.

L'utilisation du budget du C.A.L. (Crédits d'action locale = 16 000 € en 2017) n'a pas appelé de remarques particulières : arbre de Noël, sorties (Barcelonnette, soufflerie Tallard) et autres actions locales (coupons sport, abonnements jeunesse, bibliothèque), consultations (juridiques, diététiques, psy), équipement coins repas, actions à destination des retraités, amitié finances.

La déléguée a rappelé de l'existence d'une subvention interministérielle pour séjours d'enfants pouvant être demandée sous conditions de ressources auprès de la délégation dans le cadre par exemple de séjours scolaires linguistiques ou de centres aérés.

Une proportion de 34 % des interventions de l'assistante sociale auprès des agents des finances a concerné des difficultés qualifiées de professionnelles parmi lesquelles un tiers (soit 10 cas en 2017) concerne directement l'exercice de leur métier, avec notamment des problèmes relationnels entre agents ou entre agent et hiérarchie. Il a été précisé que ce chiffre était constant d'une année à l'autre, soit dans le temps une proportion importante de collègues touchés dans le département.

### **2) Point sur les sorties 2018**

La sortie initialement prévue dans le Verdon en juin 2018 ayant été annulée à cause du faible nombre de participants, une sortie de remplacement sera organisée après l'été : le délai pour l'appel d'offre auprès des autocaristes étant dépassé, cette sortie aura lieu dans un périmètre géographique réduit et les participants pourront s'y rendre par leurs propres moyens.

### **3) Point sur l'avenir de la restauration pour les agents de Gap**

2 conventionnements prennent fin au 31/08/2018 (le Tokyo, le Lavandin) avec impossibilité de les renouveler suite à une communication du bureau DRH3 selon laquelle le système du conventionnement ne garantit pas la satisfaction des exigences en matière d'équilibre des repas et de produits bio. Les 4 autres conventionnements (la Cloche, la Belle Epoque, Café Spaghetti et FJT) courent au moins jusqu'à 2020.

Un choix doit désormais être fait au niveau local entre :

- d'une part le maintien du système des conventionnements jusqu'à leur terme, sachant qu'il ne reste plus que 4 établissements disponibles pour satisfaire les besoins de restauration des agents de Gap ;
- d'autre part l'ouverture de la carte Apétiz aux agents de Gap et la dénonciation des conventions (avec un préavis minimum de 3 mois).

Il a été décidé que la délégation effectuerait un sondage auprès des agents de Gap afin de connaître la volonté du plus grand nombre, non sans leur avoir fourni au préalable l'information nécessaire sur la carte Apétiz et ses conditions d'utilisation (crédit de 6€/jour dont 3€ à charge pour l'agent ; plafond d'utilisation à 19€ par jour) afin que chacun puisse se prononcer en connaissance de cause.

La CGT Finances Publiques 05 reste malgré tout attachée au principe de la création d'un véritable restaurant administratif sur Gap, ouvert à l'ensemble des agents des administrations présentes sur la résidence.

Les mandatés CGT sont à votre écoute et accueillent volontiers les suggestions de sorties ou de besoins sur tous les sujets de l'action sociale.

Représentants CGT : Jean-Baptiste JOLY (titulaire) ; Cécile COLLAVET (titulaire) ; Sophie TUVA (suppléante)